

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire  
de la section tennis de l'AS Meudonnaise  
Saison 2019-2020  
samedi 6 février 2021**

## 1. Participants

- Représentant de la mairie : Francine Lucchini, maire adjoint en charge du sport
- Représentants de l'ASM :
  - Claude Muret : Président de l'ASM
  - Jean-Jacques Kerdraon : Secrétaire adjoint de l'ASM (chargé des manifestations)
- 72 adhérents présents
- 29 adhérents représentés par voie de procuration
- Quelques parents d'élèves de l'école de tennis

## 2. Introduction

En introduction, Claude Muret a indiqué qu'il animerait l'Assemblée Générale malgré son état de santé et en raison de la démission du bureau de la section tennis jeudi 4 février 2021.

## 3. Bilan moral et sportif

La saison a été découpée en 2 périodes : avant et après le COVID.

Cette année, 74 adhérents ont quitté le club :

- 39 jeunes
- 35 adultes

Certains événements ont pu se tenir comme :

- Le tournoi interne jeune et adulte
- Le tournoi senior +
- Le tournoi Grand Prix des jeunes qui a compté quelques belles performances de nos jeunes adhérents

Certains événements en revanche n'ont pas pu avoir lieu comme les années précédentes comme le tournoi Open de juillet.

**La COVID** a marqué un arrêt dans notre année sportive mais le tennis a eu la chance d'être un des premiers sports qui a pu reprendre à Meudon grâce au service des sports et à l'ancien bureau qui ont mis les barrières nécessaires pour pouvoir jouer.

Il est rappelé que dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, les fédérations n'ont pas les pouvoirs. Ce sont les maires après concertation avec le préfet qui décident la reprise ou non de la pratique sportive, en précisant les modalités à appliquer.

**Travaux à René Leduc :**

- Réfection du court n°7 en béton poreux effectué
- Début des travaux de
  - Réfection et couverture des courts n°8 et n°9
  - Construction d'un court de mini tennis en remplacement du court n°10

Un autre rappel sur le fonctionnement de l'ASM, dont nous sommes une section, a été fait : certaines directives ont été décidées par le comité directeur en juin 2020 et ont été appliquées à l'ensemble des sections :

- Report des AG électorales de 2020 à 2021 pour respecter le rythme des olympiades et avoir une continuité des équipes en période de crise sanitaire
- Création d'un fond de solidarité pour maintenir les salaires et pour aider les sections en difficulté
- Avoir pour les adhérents 2019 sur leurs inscriptions 2020. L'ASM a préconisé une remise de 20%, chaque section étant laissée libre de décider du montant de l'avoir
- Prime de fidélisation des bénévoles dédommagés lors de la tenue de matchs (représente environ 135€ par match)

#### 4. Bilan financier

Total produit : 501 993,95€ dont :

- Cotisations: 343 118,98 €
- Subvention municipale: 24 741, 07 €
- Recettes manifestations: 14 669, 00 €

Total charges : 477 945,06€ dont :

- Balles tennis: 7 714,67€
- Entretien et réparation: 11 594, 18 €
- Voyages et déplacements: 1059,60 €
- Salaires et charges sociales: 274 193, 03 €
- Redevances fédérales (licences): 25 416, 00 €

Résultat de l'exercice (Produit – Charges) : 24 048,89€

A noter que cette année la subvention de la mairie et l'aide de l'État correspond à l'aide de la mairie en 2019.

#### 5. Questions – Réponses

Pourquoi l'AG a-t-elle été autorisée en présentiel en plein COVID et non par correspondance ?

Les statuts actuels de l'ASM n'autorisent pas d'élection à distance.

La tenue d'une AG est possible tant que les conditions sanitaires sont respectées. La salle mise à disposition par la mairie permet d'être conforme avec les dernières mesures sanitaires en vigueur.

La FFCO (Fédération Française des Clubs Omnisport) à laquelle est affiliée l'ASM a donné le texte à inclure dans les statuts pour autoriser la tenue d'AG en distanciel. Il faut maintenant que cela soit soumis au vote du comité directeur de l'ASM.

#### 6. Vote des bilans

Rapport moral : non approuvé à la majorité des voix exprimées

Rapport financier : approuvé avec 1 vote contre et 22 abstentions

#### 7. Élection du bureau

Suite à la démission du bureau de la section tennis, une seule liste se présente pour reprendre le bureau.

Cette liste est portée par Alexis Moussine-Pouchkine et compte 11 membres qui se sont présentés en séance : Julie Ade, Florence Bedu, Claire Bouinot Ferry, Patrice Chabrel, Alice Clisson, Xavier Desnos, Marie Durand, Gaëlle Etienne, Blaise Jarreau, Stéphane Karamardian et Alexis Moussine-Pouchkine. La démarche de la liste et les projets ont été présentés en séance.

Les priorités seront portées sur :

- Projet de réfection du club house de René Leduc par la mairie : l'ASM sera consultée
- La collaboration étroite entre les élus du bureau, les enseignants et les permanents
- La communication transparente autour des activités du club

Des commissions seront portées par les différents membres du bureau mais seront ouvertes aux adhérents souhaitant s'investir.

#### Questions-réponses :

- Est-il envisagé d'enlever la bulle de nouveau en été ?
  - o La bulle est à la charge de la ville. Pour l'instant, il n'est pas envisagé de l'enlever sur la période printemps-été pour des raisons de coûts de montage, démontage et entretien des terrains. Son maintien permet également de jouer pendant des intempéries et le soir grâce à son éclairage.
- Est-il envisagé de créer un vrai esprit de club, notamment pour les enfants ?
  - o C'est effectivement une des priorités de la liste
- Que veut dire équilibrer le jeu libre et le jeu encadré ?
  - o L'objectif est de s'assurer qu'il n'y ait pas des plages d'une journée complète qui empêche une catégorie de joueurs de jouer. L'école de tennis est une priorité qui sera renforcée, il n'est pas question de limiter son activité.
- Futur de Trivaux vis-à-vis du projet de rétablissement de la Grande Perspective
  - o Ce projet existe depuis plusieurs dizaines d'années et bien qu'étant toujours d'actualité, cela n'est pas prévu dans un futur proche

#### Résultats des votes :

- 0 contre
- 1 abstention
- 100 pour

La liste est donc élue.

Francine Lucchini félicite le nouveau bureau et souhaite que la section soit plus présente au niveau des animations de la ville et de l'ASM, notamment dans le cadre de Paris 2024.

PRÉSIDENT  
DE SÉANCE  
CLAUDE MURET

SECÉTAIRE  
DE SÉANCE  
JEAN-JACQUES KERDRAON



ASSOCIATION SPORTIVE  
MEUDONNAISE  
8 avenue de Trivaux  
92190 MEUDON  
Siret 785 400 185 000 19  
Tél 01 45 07 93 50  
Code NAF 9312Z

